



C) Tous les membres sont invités à la messe des défunts

Tous les ans, le **premier jeudi de novembre**, les membres du comité sectoriel organisent la messe des défunts. Ensemble, nous nous souvenons des membres qui nous ont quittés. Nous soulignons le départ des êtres chers de nos familles que nous avons perdus au cours de l'année : **père et mère d'un membre, son conjoint ou sa conjointe, les enfants**. Vous êtes tous conviés à participer à cette messe. Les membres de l'**Ordre séculier franciscain** célèbrent avec nous.

C'est l'occasion d'**entendre le magnifique concert de notre chorale**. Les profits de la quête vont à la **Fondation Laure-Gaudreault**.

Mme Micheline Lemay envoie une carte de la fondation Laure-Gaudreault à la famille du membre décédé. La messe est précédée d'un déjeuner au restaurant. **Venez déjeuner et/ou célébrer avec nous**. Vous serez bien accueillis.

Pour annoncer le décès d'un membre de l'AREQ ou d'un parent de votre famille, vous pouvez communiquer avec :

Nouveau

Mme Rita Leblanc 450-773-9917 lebrita@cgocable.ca

Prenez soin d'avoir toutes les informations requises avant de communiquer avec elle : prénom et nom, préciser si c'est un membre ou le parent d'un membre (père/mère, enfants, ... de... nom du membre), lieu, adresse, date et heure de l'exposition, lieu, adresse, date et heure des funérailles.

D) Réservation d'une activité

Pour toutes les réservations, donnez **votre numéro de téléphone, votre courriel et indiquez si vous êtes membre ou non-membre**. **Si vous inscrivez une autre personne**, nous vous demandons de donner les mêmes informations.

Lorsque nous réservons dans un hôtel, un club de golf et même un restaurant, nous sommes tenus de donner le nombre de participants. Comme nous, les personnes qui servent les repas calculent le nombre de personnes assises pour fixer le prix de la facture finale.

Si vous venez jaser ou prendre un café, nous payons le prix d'un repas complet. Le café nous coûte alors 15 \$ ou 20 \$, prix des déjeuners ou des dîners.

E) Inscriptions aux activités

Nous vous demandons de vous inscrire à l'avance et **SURTOUT de passer à l'inscription à votre arrivée**.

Le délai pour ajuster le nombre de participants varie de 3 ou 7 jours dans les restaurants, les hôtels et les clubs de golf. Si vous devez annuler pour une raison grave, informez-nous le plus rapidement possible.

En nous aidant, vous vous aidez.